



COMMUNE DE MILLAU  
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt septembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU  
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,  
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35  
Présents.....26  
Votants.....31

Objet :

**RAPPORTEUR :**  
**Monsieur SAINT PIERRE**

**Délibération numéro :**  
**2018/132**

**Enumération des décisions  
du Maire**

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu  
de cette délibération a été affiché à la porte  
de la Mairie le : jeudi 27 septembre 2018,  
puisque la convocation du conseil avait été  
publiée le mercredi 14 septembre 2018



**ETAIENT PRESENTS :** Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Sylvie AYOT, Laaziza KECHKECH, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEAUX, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Albine DALLE, Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY, Denis BROUGNOUNESQUE, Nicolas CHIOTTI, Marie-Annick ABONDANCE

**ETAIENT EXCUSES :** Hugues RICHARD, Bernard NIEL , Nathalie FORT, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Thierry SOLIER, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Isabelle CAMBEFORT

**PROCURATIONS :** Bernard NIEL pouvoir à Maryse DAURES, Nathalie FORT pouvoir à Anne GAUTRAND, Patrice GINESTE pouvoir à Elodie PLATET, Dominique DUCROS pouvoir à Bérénice LACAN, Thierry SOLIER pouvoir à Karine ORCEL

**ETAIENT ABSENTS :**

Madame Laaziza KECHKECH est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Jérôme CHIODO, Directeur Général des Services de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

DECISIONS DU MAIRE :

Les décisions du Maire sont consultables dans leur intégralité sur le site internet de la Ville dans la rubrique Délibérations.

Numéros	Services	OBJET :
121	Foncier	De signer une convention de mise à disposition précaire et révocable de locaux dans un immeuble du domaine privé communal au profit de L'Association Retraite Sportive du Sud-Aveyron Sis 6, place de la Capelle. Pour la période du 1er mai 2018 au 30 avril 2021.  Mise à disposition à titre gratuit : L'association est redevable des charges (eau, électricité) à hauteur de 300 € par an. Imputation budgétaire (Recettes BP 2018) : Fonction 01 Nature 7588, TS 130.
122	Foncier	De signer une convention de mise à disposition de locaux dans un immeuble du domaine privé communal au profit de la Banque de France

		<p>Sis place des Consuls. La convention est consentie au 1er juillet 2017, pour une durée de deux ans.</p> <p>Mise à disposition à titre gratuit : La Banque de France est redevable des charges (eau, électricité) à hauteur de 1 200 €, payable annuellement le 30 avril. Imputation budgétaire (Recettes BP 2018) : Fonction 0200 Nature 7588, TS 130.</p>																		
123	Foncier	<p>De signer une convention de mise à disposition d'un logement au Gîte de la Maladrerie profit de Madame Céline MARCILHAC La convention est consentie du 07 mai au 15 juillet 2018.</p> <p>Loyer mensuel : 245 €</p> <p>Toutes les charges courantes (eau, électricité, chauffage, gaz, assurance habitation, travaux d'entretien courant et menues réparations, taxe d'habitation) seront acquittées par le bénéficiaire. Imputation budgétaire (Recettes BP 2018) : Pour la redevance : Fonction 01, Nature 752, TS 130 ; Pour les charges : Fonction 01, Nature 7588, TS 130.</p>																		
Commande publique		De signer suite à avis d'appel public à la concurrence en date du :																		
124	Commande publique	<p>03 avril 2018 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site <a href="https://www.marches-publics.fr">https://www.marches-publics.fr</a> Le marché et ses avenants : « École Martel – Travaux de rénovation » Attribué à : - SARL SOPRIBAT – 101 A, avenue Charles de Gaulle – BP 90130 - 12 101 - Millau CEDEX. Lot n° 1 : Isolation thermique extérieure - SAS ETS ANGLES – 133, rue Jean Cottereau Viala – 12 100 – Millau. Lot n° 2 : Serrurerie - EURL Gérard NOUAL – 65, rue Jean Cottereau Viala – 12 100 – Millau. Lot n° 3 : Cloisons sèches Lot n° 4 : Menuiserie intérieure est déclaré sans suite. - SARL BOUVILALA – 613b, rue Louis Blanc – 12 100 – Millau. Lot n° 5 : Plomberie, Chauffage, Ventilation - SARL Michael MENU – 5, avenue du Pont Lerouge – 12 100 – Millau. Lot n° 6 : Électricité - Entreprise Jean-Luc CABIROU – Les Ormeaux – rue Bosc – 12 230 – La cavalerie. Lot n° 7 : Carrelage, Faïence - EURL Gérard NOUAL – 65, rue Jean Cottereau Viala – 12 100 – Millau. Lot n° 8 : Faux plafonds - SARL Philippes ARLES – 2, rue des Planard – 12 100 – Millau. Lot n° 9 : Peinture L'exécution du marché est de trois mois à compter de l'ordre de service.</p> <p style="text-align: right;">Montant du marché :</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th></th> <th>Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lot n° 1</td> <td>Isolation thermique extérieure</td> <td>78 390,00 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 2</td> <td>Serrurerie</td> <td>5 554,80 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 3</td> <td>Cloisons sèches</td> <td>5 106,00 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 4</td> <td>Menuiserie intérieure</td> <td>Infructueux</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 5</td> <td>Plomberie, Chauffage, Ventilation</td> <td>23 188,80 €</td> </tr> </tbody> </table>			Montant TTC	Lot n° 1	Isolation thermique extérieure	78 390,00 €	Lot n° 2	Serrurerie	5 554,80 €	Lot n° 3	Cloisons sèches	5 106,00 €	Lot n° 4	Menuiserie intérieure	Infructueux	Lot n° 5	Plomberie, Chauffage, Ventilation	23 188,80 €
		Montant TTC																		
Lot n° 1	Isolation thermique extérieure	78 390,00 €																		
Lot n° 2	Serrurerie	5 554,80 €																		
Lot n° 3	Cloisons sèches	5 106,00 €																		
Lot n° 4	Menuiserie intérieure	Infructueux																		
Lot n° 5	Plomberie, Chauffage, Ventilation	23 188,80 €																		

			<table border="1"> <tr> <td>Lot n° 6</td> <td>Électricité</td> <td>10 563,08 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 7</td> <td>Carrelage, Faïence</td> <td>11 286,90 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 8</td> <td>Faux plafonds</td> <td>12 054,00 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 9</td> <td>Peinture</td> <td>7 307,34 €</td> </tr> </table> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) : Fonction 212, Nature 21312, TS 220.</p>	Lot n° 6	Électricité	10 563,08 €	Lot n° 7	Carrelage, Faïence	11 286,90 €	Lot n° 8	Faux plafonds	12 054,00 €	Lot n° 9	Peinture	7 307,34 €
Lot n° 6	Électricité	10 563,08 €													
Lot n° 7	Carrelage, Faïence	11 286,90 €													
Lot n° 8	Faux plafonds	12 054,00 €													
Lot n° 9	Peinture	7 307,34 €													
125	Commande Publique	<p>23 mars 2018 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site <a href="https://www.marches-publics.fr">https://www.marches-publics.fr</a></p> <p>Le marché et ses avenants : « Réhabilitation du mur de soutènement boulevard de Brocuéjols Millau »</p> <p>Attribué à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SAS SEVIGNE – La Borie Sèche – BP.6 – 12 520 Aguessac – CEDEX.</li> </ul> <p>Lot n° 1 : Démolition, Terrassement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SAS SERVANT Construction – 13, rue Alfred Guibert – BP.70413 – 12 104 – Millau – CEDEX.</li> </ul> <p>Lot n° 2 : Gros œuvre</p> <p>L'exécution du marché est de trois mois à compter de l'ordre de service.</p> <p style="text-align: right;">Montant du marché :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th></th> <th>Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lot n° 1</td> <td>Démolition, Terrassement</td> <td>30 340,80 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 2</td> <td>Gros œuvre</td> <td>61 616,87 €</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) : Fonction 824, Nature 2315, TS 200.</p>			Montant TTC	Lot n° 1	Démolition, Terrassement	30 340,80 €	Lot n° 2	Gros œuvre	61 616,87 €				
		Montant TTC													
Lot n° 1	Démolition, Terrassement	30 340,80 €													
Lot n° 2	Gros œuvre	61 616,87 €													
126	Foncier	<p>De signer une convention autorisant Madame Virginie LACASSAGNE à apposer, en façade du bâtiment des Halles et sur le domaine public communal, un auvent destiné à couvrir sa terrasse commerciale.</p> <p>Il sera démonté obligatoirement du 1er novembre au 30 avril de chaque année.</p> <p>La présente autorisation est strictement liée à l'activité commerciale de Madame LACASSAGNE qui s'acquitte, à ce titre, du droit de terrasse ainsi que de la redevance d'occupation pour deux étals dans les halles. (Autorisations distinctes)</p>													
127	Guichet Vie Associative	<p>De mettre à disposition de L'Office du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales de Millau Grand Causses divers matériels (barrières, tables, bancs...) aux dates convenues pour l'organisation de Bodégas :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 23 juillet 2018 ; 06 et 20 août 2018</li> </ul> <p>Et de lui apporter un soutien logistique et humain.</p> <p style="text-align: right;">Gratuité du droit de place. Valorisation : Cette aide indirecte est plafonnée à 12 759,94 €.</p>													
128	Foncier	<p>De signer l'avenant n° 1 à la convention de mise à disposition du domaine public communal Buvette au Gourg de Bade profit de la société SAS LE DUO</p> <p>La convention est consentie jusqu'au 30 septembre 2027, pour une activité saisonnière, qui ne pourra s'exercer que du 1er avril au 30 septembre.</p> <p style="text-align: right;">Redevance mensuelle : 2 334 €.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) : Fonction 01, Nature 752, TS 130.</p>													

129	Éducation	De signer une convention de mise à disposition des locaux du Lycée Jean Vigo avec la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale - Du 21 au 22 juillet 2018 L'effectif sera de 14 personnes maximum.
130	Bâtiments Patrimoine	De signer les renouvellements de contrats de télésurveillance et de maintenance avec la Société Stanley Security France Sise allée de l'Expansion – 69 340 – Francheville.  Prestations mensuelles : 532,33 € H.T.  Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) : Musée 196,88 € H.T. Fonction 322, Nature 6156, TS 320, Mairie 139,30 € H.T. Fonction 0200, Nature 6156, TS 320, Culture Mairie 87,93 € H.T. Fonction 0200, Nature 6156, TS 320, Serre 108,22 € H.T. Fonction 8231, Nature 6156, TS 320.
131	Culture	De signer un contrat de prestation entre la Ville et l'association One Drop Représentée par son trésorier Monsieur Frédéric FABIE, Sis 30, rue des Pasiments – 12 710 – Sébazac – Concoures. Pour le Groupe Roots Muffin Job Pour un concert Reggae le jeudi 21 juin 2018, à partir de 23 h sur la scène de la place Foch. La ville prend à sa charge les frais réels engendrés par le groupe pour le déplacement et la restauration sur présentation de factures.  Montant de la prise en charge : 147,44 €.  Imputation budgétaire (Dépense BP 2018) : Fonction 33, Nature 6232, TS 149.
132	Juridique	Annulée
133	Théâtre de la Maison du Peuple	De signer un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec Monsieur Claude PAGES, secrétaire général de l'association Cartoun Sardines Théâtre Sise 10, rue Sainte Victoire – 13 003 – Marseille. - Une représentation tout public le vendredi 12 octobre 2018 Salle Senghor du Théâtre de la Maison du Peuple de Millau.  Montant de la prestation : 7 230,55 € TTC,  Auxquels s'ajouteront les frais annexes décrits dans le contrat pour un montant maximum de 800 €.  Imputation budgétaire (Dépense BP 2018) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.
134	Archives et Patrimoine	De signer l'avenant avec Madame Cathy LEE, représentant la société Nevoweb, Création & hébergement de Sites Internet Sise 390, chemin de Sallèles – 12 100 – Millau Pour une nouvelle prestation « Mise en place d'un certificat de sécurité »  Montant de la prestation : 60 € TTC.  Imputation budgétaire (Dépense BP 2018) : Fonction 324, Nature 611, TS 123.
135	Éducation Jeunesse	De signer une convention de mise à disposition des locaux du Lycée Jean Vigo avec la Direction Départementale de la Sécurité Publique (Police Nationale) - Du 21 au 22 juillet 2018 L'effectif sera de 20 personnes maximum.
136	Foncier	De signer une convention de mise à disposition Commune de Millau

		<p>d'un parking commercial 150, boulevard Georges Brassens profit de La convention est consentie du 21 juillet 2018 à 21 h pour se terminer le 22 juillet 2018 à 12 h.</p> <p style="text-align: right;">À titre gracieux.</p>
	Sports	De signer une convention de partenariat permettant à :
137	Sports	<p>L'association SOM Athlétisme de bénéficier d'une subvention.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la subvention : 2 000 €.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2018) : Fonction 40, Nature 6574, TS 124.</p>
138	Sports	<p>L'association Millau Summer Rugby de bénéficier d'une subvention.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la subvention : 4 800 €.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2018) : Fonction 40, Nature 6574, TS 124.</p>
139	Culture	<p>De signer un contrat de prestation entre la Ville et L'association Les Amis de l'Abbaye de Sylvanès Représentée par son directeur artistique – Monsieur Michel WOLKOVITSKY Pour un concert lyrique dans la cour du CREA à Millau. Le jeudi 09 août 2018.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 3 160 €.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2018) : Fonction 33, Nature 6232, TS 149.</p>
140	Culture	<p>De signer une convention multipartite avec l'Association Tortuga Représentée par sa présidente – Madame Natacha TROTZKY, Qui est porteuse du projet et qui est responsable de la sécurité, de la rémunération des artistes et du matériel et L'Association des centres sociaux Millau Grands Causses, qui encadre les ateliers de réalisation de la fresque Représentée par son président – Monsieur Jean-Marie AUBERY et Madame et Monsieur BROUILLET propriétaire du mur, qui s'engage à ne pas effacer la fresque pour une durée de cinq ans. Cette fresque sera réalisée sur le mur avenue JK Kennedy, entre les rues Schuman et Charles Dutheil. La ville autorise la mise en place d'un dispositif type chantier, elle met à disposition une partie du mur, les barrières de sécurité et les panneaux et s'engage à ne pas effacer la fresque pour une durée de cinq ans.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 3 160 €.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2018) : Fonction 33, Nature 6232, TS 149.</p>
141	Culture	<p>De signer un contrat de prestation entre la Ville et L'association Accordéon Club Millau – Saint-Affrique Représentée par sa présidente Madame Sabine SOULIE. Sis 16, avenue des Comtes d'Armagnac – 12 100 – Creissels. Pour un bal musette le vendredi 13 juillet 2018 du 21 h à minuit sur la scène de la place Foch.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 1 000 €.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2018) : Fonction 024, Nature 6232, TS 149.</p>

142	Foncier	<p>De signer une convention de mise à disposition du domaine public communal Sis place Emma Calvé profit de Monsieur COPPOLANI Pour stationnement d'un petit train touristique. Du 14 juillet au 31 octobre 2018.</p> <p style="text-align: right;">Redevance annuelle : Une part fixe d'un montant de 1 200 €, Une part variable fixée à 1 % du chiffre d'affaire si celui-ci est inférieur à 50 000 €, 2 % du chiffre d'affaire si celui-ci est supérieur ou égal à 50 000 €. Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) : Fonction 01, Nature 752, TS 130.</p>												
143	Foncier	<p>De signer une convention de mise à disposition d'un terrain Sis 30 quai Sully Chaliès profit de la Commune de Millau Pour stationnement des riverains et des usagers de la Maison des Entreprises pendant la durée des travaux. La convention prend effet le 16 juillet 2018 pour se terminer le 07 juin 2019.</p> <p style="text-align: right;">À titre gracieux.</p>												
144	Théâtre de la Maison du Peuple	<p>De signer un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec Monsieur Kevin DOUVILLEZ, gérant de la société La Familia SARL Sise 23, rue Boyer – 75 020 – Paris. - Une représentation tout public de « Garçons » le vendredi 28 septembre 2018 vers 21 h Salle Senghor du Théâtre de la Maison du Peuple de Millau.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 4 997,32 € TTC, Auxquels s'ajouteront les frais annexes décrits dans le contrat pour un montant maximum de 700 €. Imputation budgétaire (Dépense BP 2018) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.</p>												
145	Commande Publique	<p>De signer suite à avis d'appel public à la concurrence en date du : 18 mai 2018 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site <a href="https://www.marches-publics.fr">https://www.marches-publics.fr</a></p> <p>Le marché et ses avenants : « Pôle Petite Enfance – Fourniture de mobiliers et équipements divers » Attribué à : - SARL aux Compagnons – 425, avenue de l'Europe - 12 100 - Millau. Lot n° 1 : Mobiliers et équipements de cuisine. - SARL Abor Distribution – 28, rue Nicolas Appert – ZA Bel Air – 12 000 – Rodez. Lot n° 2 : Mobiliers et équipements de bureau. - SARL Haba France – ZA des meuniers – 1 bis rue Arago – 91 520 – Egly. Lot n° 3 : Mobiliers et équipements petite enfance. L'exécution du marché est d'un mois à compter de l'ordre de service.</p> <p style="text-align: right;">Montant du marché :</p> <table border="1" data-bbox="619 1742 1433 1933"> <thead> <tr> <th></th> <th></th> <th>Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lot n° 1</td> <td>Mobiliers et équipements de cuisine</td> <td>60 953,71 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 2</td> <td>Mobiliers et équipements de bureau</td> <td>23 165,77 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 3</td> <td>Mobiliers et équipements petite enfance</td> <td>113 558,23 €</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) : Fonction 264, Nature 2158, TS 220.</p>			Montant TTC	Lot n° 1	Mobiliers et équipements de cuisine	60 953,71 €	Lot n° 2	Mobiliers et équipements de bureau	23 165,77 €	Lot n° 3	Mobiliers et équipements petite enfance	113 558,23 €
		Montant TTC												
Lot n° 1	Mobiliers et équipements de cuisine	60 953,71 €												
Lot n° 2	Mobiliers et équipements de bureau	23 165,77 €												
Lot n° 3	Mobiliers et équipements petite enfance	113 558,23 €												
146	Foncier	<p>De signer la convention de mise à disposition du domaine public communal La Graufesenque profit de la société SARL L'Échoppe</p>												

		<p>Sise 14, rue Droite La convention est consentie du 1er au 5 août 2018. Pour les Journées de l'Antique.</p> <p style="text-align: right;">Redevance : 90 €.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) : Fonction 01, Nature 752, TS 130.</p>
147	Bâtiments et Patrimoine	<p>De signer le renouvellement du contrat d'entretien et de dépannage des installations de chauffage de la Maison du Peuple avec la Société Dalkia France Sise 37, avenue du maréchal de Lattre de Tassigny – 59 3580 – André les Lille.</p> <p style="text-align: right;">Prestations annuelles : 4 930 € H.T.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) : Chauffage 1 210 € H.T. Fonction 313, Nature 6156, TS 230, Climatisation 1230 € H.T. Fonction 313 Nature 6156, TS 230, Traitement de l'air 2 290 € H.T. Fonction 313, Nature 6156, TS 230, Autres 200 € H.T. Fonction 313, Nature 6156, TS 230.</p>
148	Foncier	<p>De signer la convention de mise à disposition du domaine public communal Place de la Capelle profit de la Confédération Générale de Roquefort La convention prend effet le 22 juillet 2018 à 8 h pour se terminer à 14 h. Pour le départ de l'étape de Millau-Carcassonne du Tour de France</p> <p style="text-align: right;">À titre gracieux.</p>
149	Théâtre de la Maison du Peuple	<p>De signer une convention de résidence artistique avec Madame Martine DUVERGER, présidente de l'association La Compagnie Pic &amp; Coléfram Sise 7, rue Brueys – 34 000 – Montpellier. Pour « Le ciel est par-dessus le toit » Du lundi 08 octobre au vendredi 12 octobre 2018 Au studio Martha Graham du Théâtre de la Maison du Peuple de Millau.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 395,62 € TTC,</p> <p style="text-align: right;">Auxquels s'ajouteront les frais annexes décrits dans le contrat pour un montant maximum de 500 €.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2018) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.</p>
150	Culture	<p>De signer un contrat avec l'Association Festival Musique de Chambre du Larzac Pour l'organisation d'une soirée à Millau lors de la 14<sup>ème</sup> journée de festival le 10 août 2018.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 1 000 €.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) : Fonction 30, Nature 6574, TS 149.</p>
151	Théâtre de la Maison du Peuple	<p>De signer un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle avec Madame Joëlle ANGLADE, gérante de la société Yes High Tech Sise 20, rue Saint Joseph – 42 000 – Saint-Etienne. Pour une représentation tout public « Instants Intimes » Le vendredi 05 octobre 2018 vers 22 h30. Au studio Martha Graham du Théâtre de la Maison du Peuple de Millau.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 468,88 € TTC,</p> <p style="text-align: right;">Auxquels s'ajouteront les frais annexes décrits dans le contrat pour un montant maximum</p>

		de 20 €. Imputation budgétaire (Dépense BP 2018) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.
152	Juridique	De signer un contrat de prestation de service avec la SPA Représentée par son directeur général, Monsieur Joël PAIN. Sise 39, boulevard Berthier – 75 017 – Paris. Pour La Fourrière animale sans ramassage, ni capture.  Montant de la prestation : 22 000 €. Imputation budgétaire (Dépense BP 2018) : Fonction 813, Nature 611, TS244 6.
153	Théâtre de la Maison du Peuple	De signer une convention de résidence artistique avec Monsieur Christian FAGET, présidente de l'association Les Thérèses Sise 6, impasse Marcel Paul – ZI Pahin – 31 170 – Tournefeuille. Pour « Sorry For Paradise » Du lundi 10 septembre au mardi 18 septembre 2018 Au studio Martha Graham du Théâtre de la Maison du Peuple de Millau.  Montant de la prestation : 2650 € TTC, Auxquels s'ajouteront les frais annexes décrits dans le contrat pour un montant maximum de 850 €. Imputation budgétaire (Dépense BP 2018) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.
154	Commande Publique	De signer suite à avis d'appel public à la concurrence en date du : 15 juin 2018 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site <a href="https://www.marches-publics.fr">https://www.marches-publics.fr</a> Le marché et ses avenants : « Quartier du Chayran – Adduction Eau Potable » Attribué à : - SARL J.M. LADET T.P. – 1250, avenue de l'Aigoual - 12 100 - Millau. L'exécution du marché est de deux mois à compter de l'ordre de service ;  Montant du marché : 70 546,34 € TTC Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) : Fonction EAU, Nature 2315, TS 200.  Affichée dans son intégralité le 26 juillet 2018
155	Juridique	De confier à Maître Emeric VIGO, avocat Domicilié 13, impasse Bergère – 66 000 – Perpignan. La défense des intérêts de la Ville dans le référé liberté introduit par Madame Cécile PRADEL pour faire cesser les travaux d'aménagement du quai Sully Chaliès, devant le Tribunal Administratif de Toulouse enregistré le 24 juillet 2018.  Imputation budgétaire (Dépense BP 2018) : Fonction 6227, Nature 01, TS 131.
156	Théâtre de la Maison du Peuple	De signer un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle Madame Meryl MOENS, déléguée à la gestion de la société MoDul ASBL Sise 1 rue des Passages – 70 000 – Mons. Pour deux représentations tout public de « Pilette ReMix » par le Collectif Wow ! Le jeudi 08 octobre 2018 à 10 h 20 et 14 h 30 Salle Senghor du Théâtre de la Maison du Peuple de Millau.  Montant de la prestation : 4 092 €.



		Auxquels s'ajouteront les frais annexes décrits dans le contrat pour un montant maximum de 300 €. Imputation budgétaire (Dépense BP 2018) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.
157	Culture	De signer une convention de partenariat avec l'Association Électrison Pour la réalisation et l'installation d'une œuvre de « mapping vidéo » dans la tour des rois d'Arago, Du 16 août au 16 septembre 2018.  Montant de la prestation : 1 500 €. Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) : Fonction 33, Nature 6232, TS 149.
Foncier		De signer une convention de mise à disposition du domaine public communal :
158	Foncier	Sis 16, boulevard de l'Ayrolle à Millau au profit de Free Mobile pour y accueillir ses installations de communications électroniques.  Redevance annuelle : 6 000 €  Indexée sur l'indice de Référence des Loyers (IRL) publié par l'INSEE, Payable semestriellement d'avance le 1er janvier 1er juillet de chaque année, La première échéance sera calculée au prorata temporis entre la date de lancement des travaux et la fin de la période en cours. Imputation budgétaire (Recettes BP 2018) : Pour la redevance : Fonction 01, Nature 752, TS 130, Pour les charges : Fonction 01, Nature 7588, TS 130.
159	Foncier	Sis 18, rue Droite à Millau au profit du Jardin des Grands pour des animations : - Le dimanche 05 août 2018 de 15 heures à 18 heures ; - Le dimanche 12 août 2018 de 15 heures à 18 heures ; - Le dimanche 19 août 2018 de 15 heures à 18 heures.  Mise à disposition à titre gratuit.
160	Juridique	De confier à Maître LECARPENTIER avocat Domicilié 72, rue Pierre-Paul Riquet – 31 000 – Toulouse. La défense des intérêts de la Ville dans les requêtes introductives d'instance de Mesdames MAURY, DOUCET et AUSTRUY et de Monsieur MAJOREL pour contester le contrat d'engagement en date du 14 mai 2018 du Directeur de la communication, devant le Tribunal Administratif de Toulouse.  Imputation budgétaire (Dépense BP 2018) : Fonction 6227, Nature 01, TS 131.
Sports		Convention pour la mise à disposition des équipements sportifs :
161	Sports	De signer l'avenant N° 2 à la convention entre la Ville et le SOM Football.
162	Sports	De signer l'avenant N° 2 à la convention entre la Ville et le SOM Rugby.
Commande Publique		De signer suite à avis d'appel public à la concurrence en date du :
163	Commande Publique	11 juin 2018 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site <a href="https://www.marches-publics.fr">https://www.marches-publics.fr</a> Le marché et ses avenants : « Réalisation de travaux de voirie, de revêtement de voirie, d'éclairage public et de signalisation » Attribué à :

- SNC INEO Midi Pyrénées Languedoc Roussillon agence réseaux Aveyron Languedoc Roussillon – 1252, avenue de l'Aigoual – BP.40321 - 12 103 – Millau - Cedex.
- SAS SEVIGNE – La Borie sèche – BP.6 – 12520 – Aguessac Cedex.
- SARL SA2P – ZA Saint Martin – 1, impasse de l'Aigoual – 12 100 – Creissels.
- SARL J. M. LADET T.P. – 1250, avenue de l'Aigoual – 12 100 – Millau.

Lot n° 1 : Voirie.

- SAS SEVIGNE – La Borie sèche – BP.6 – 12520 – Aguessac Cedex.
- SARL SA2P – ZA Saint Martin – 1, impasse de l'Aigoual – 12 100 – Creissels.

Lot n° 2 : Revêtement de voirie.

- SNC INEO Midi Pyrénées Languedoc Roussillon agence réseaux Aveyron Languedoc Roussillon – 1252, avenue de l'Aigoual – BP.40321 - 12 103 – Millau - Cedex.
- SAS EIFFAGE Énergie Système QRG – Agence de Millau – 189, avenue E.A. Martel – 12 100 – Millau.
- SAS SDEL Rouergue – ZI de Raujolles – 3, impasse de l'Aigoual – 12 100 – Creissels.

Lot n° 3 : Éclairage public.

- SAS Signaux Girod Rodez – 416, rue des Landes – 12 850 – Onet-le-Château.
- EURL SIGNOVA – PISSE CO – ZA de Calmont – 12 450 – Calmont.
- SAS MIDITRASAGE – ZI Les Argiles – CS 20157 – 84 405 Apt –CEDEX.

Lot n° 4 : Signalisation routière.

La durée de l'accord cadre et de trois ans et six mois (période initiale de six mois et trois périodes de reconduction d'un an.

Montant du marché pour la période initiale :

		Montant TTC
Lot n° 1	Voirie	420 000 €
Lot n° 2	Revêtement de voirie	210 000 €
Lot n° 3	Éclairage public	210 000 €
Lot n° 4	Signalisation routière	90 000 €

Montant du marché pour les périodes de reconduction :

		Montant TTC
Lot n° 1	Voirie	840 000 €
Lot n° 2	Revêtement de voirie	420 000 €
Lot n° 3	Éclairage public	420 000 €
Lot n° 4	Signalisation routière	180 000 €

Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) :

L'imputation budgétaire sera connue au moment du lancement de l'opération.

164

Commande Publique

25 juin 2018 et publication sur :

BOAMP

Site internet de la ville de Millau

Site <https://www.marches-publics.fr>

Le marché et ses avenants : « Fourniture de produits et matériels d'entretien »

Attribué à :

- SARL BONNET HYGIENE – ZAE du Cause d'Auge – 48 000 – Mende.

Lot n° 1 : Produit d'entretien – Petits matériels et accessoires.

- SAS ORAPI HYGIENE – 12, rue Pierre Mendès-François – 69 120 – Vaulx-en-Velin.

Lot n° 2 : Essuyage et Distributeurs – Fournitures à usages unique.

- SARL BONNET HYGIENE – ZAE du Cause d'Auge – 48 000 – Mende.

Lot n° 3 : Vaisselle Restaurant / Centres aérés.

La durée de l'accord cadre et de deux ans et cinq mois (période initiale de cinq mois et deux périodes de reconduction d'un an.

Montant du marché pour la période initiale :

		Montant TTC

		<table border="1"> <tr> <td>Lot n° 1</td> <td>Produit d'entretien – Petits matériels et accessoires</td> <td>16 800 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 2</td> <td>Essuyage et Distributeurs – Fournitures à usages unique</td> <td>14 400 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 3</td> <td>Vaisselle Restaurant / Centres aérés</td> <td>4 800 €</td> </tr> </table> <p>Montant du marché pour les périodes de reconduction :</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td>Montant TTC</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 1</td> <td>Produit d'entretien – Petits matériels et accessoires</td> <td>30 000 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 2</td> <td>Essuyage et Distributeurs – Fournitures à usages unique</td> <td>36 000 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 3</td> <td>Vaisselle Restaurant / Centres aérés</td> <td>6 000 €</td> </tr> </table> <p>Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) : L'imputation budgétaire sera connue au moment du lancement de l'opération.</p>	Lot n° 1	Produit d'entretien – Petits matériels et accessoires	16 800 €	Lot n° 2	Essuyage et Distributeurs – Fournitures à usages unique	14 400 €	Lot n° 3	Vaisselle Restaurant / Centres aérés	4 800 €			Montant TTC	Lot n° 1	Produit d'entretien – Petits matériels et accessoires	30 000 €	Lot n° 2	Essuyage et Distributeurs – Fournitures à usages unique	36 000 €	Lot n° 3	Vaisselle Restaurant / Centres aérés	6 000 €
Lot n° 1	Produit d'entretien – Petits matériels et accessoires	16 800 €																					
Lot n° 2	Essuyage et Distributeurs – Fournitures à usages unique	14 400 €																					
Lot n° 3	Vaisselle Restaurant / Centres aérés	4 800 €																					
		Montant TTC																					
Lot n° 1	Produit d'entretien – Petits matériels et accessoires	30 000 €																					
Lot n° 2	Essuyage et Distributeurs – Fournitures à usages unique	36 000 €																					
Lot n° 3	Vaisselle Restaurant / Centres aérés	6 000 €																					
	Foncier	De signer une convention de mise à disposition du domaine public communal :																					
165	Foncier	<p>Sis Gîte de la Maladrerie au bénéfice de Madame Céline MARCILHAC. Cette mise à disposition des consentie du 16 juillet 2018 au 15 septembre 2018.</p> <p>Loyer mensuel : 245 €,</p> <p>Toutes les charges courantes liées au logement (eau, électricité, chauffage, gaz, assurance habitation, travaux d'entretien courant et menus réparations, taxe habitation) seront acquittées par le bénéficiaire).</p> <p>Imputation budgétaire (Recettes BP 2018) : Pour la redevance : Fonction 01, Nature 752, TS 130, Pour les charges : Fonction 01, Nature 7588, TS 130.</p>																					
166	Foncier	<p>Sis place des Consuls au profit de la MJC et la SARL KPOVIG. La présente mise à disposition est consentie du 20 au 27 août 2018.</p> <p>Montant de la redevance de la MJC : 330,00 €</p> <p>Imputation budgétaire (Recettes BP 2018) : Fonction 01, Nature 752, TS 130</p>																					
167	Commande Publique	<p>De signer suite à avis d'appel public à la concurrence en date du : 12 juin 2018 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site <a href="https://www.marches-publics.fr">https://www.marches-publics.fr</a></p> <p>Le marché et ses avenants : « Rénovation et extension du centre d'accueil et d'hébergement d'urgence des femmes (C.A.H.U.F) »</p> <p>Attribué à : - SCP OLIVET-FAILLIE Architecte – 115 B, avenue Charles de Gaulle - 12 100 - Millau.</p> <p>L'exécution du marché est de seize mois à compter de la notification du contrat</p> <p>Montant du marché : 41 700 € TTC</p> <p>Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) : Fonction ?, Nature ?, TS ?.</p>																					
168	Foncier	<p>De signer une convention pluriannuelle de pâturage, vente d'herbe sur pied à la GFA la Ligue, Sise La Baume – 12 230 – Lapanouse de Cernon. Représentée par Monsieur Mathieu CHAUCHARD par l'intermédiaire de l'ONF.</p> <p>Montant de la redevance : 0,75 € par hectare,</p> <p>Le montant de la redevance est établie chaque année au plus tard le 31 mars de chaque année en cours, en fonction de la surface concédée.</p> <p>Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) :</p>																					

		Fonction 01, Nature 752, TS 130.
169	Juridique	<p>De confier à Maître Laurent PARDAILLE avocat Domicilié 90, impasse Boris Vian – 12 100 – Millau. La défense des intérêts de la Ville dans l'assignation devant le Tribunal de Grande Instance de Rodez par laquelle un agent communal demande une expertise et indemnisation d'un préjudice lié à un accident de circulation dans le cadre privé et ayant entraîné des incidences sur son temps de travail.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2018) : Fonction 01, Nature 6227, TS 131.</p>

CONTRATS VALANT DÉCISION

SJ/10	Service des sports	École Publique du Massegros Planning d'utilisation du centre aquatique Roger JULIAN
-------	--------------------	--

**Le Conseil Municipal prend acte**

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.  
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

